

Compte-rendu succinct du synode extraordinaire des 9 et 10 mars 2018, tenu à Prilly

Sujet principal : les dotations

Historique

Depuis la Constitution vaudoise de 2003, l'EERV est reconnue par l'Etat comme une institution de droit public.

Au même titre que l'Eglise catholique dans le Canton de Vaud, elle reçoit de l'Etat une subvention.

En 2010, un accord d'équilibrage a été signé avec l'Eglise catholique pour une parité des postes d'ici 2025.

A cet horizon, le nombre de postes, calculé en équivalents plein temps sera de **204.3**. A savoir une diminution de 15.7 postes par rapport à aujourd'hui.

Les enveloppes

Cette dotation est répartie entre 5 enveloppes :

1. Les régions et paroisses de langue allemande (et donc bien sûr ici les paroisses)
2. Les services et offices
3. L'administration
4. Les Missions communes (exercées en commun avec les catholiques = les aumôneries en institution, etc.)
5. Le Conseil synodal (CS)

Différents scénarii

Dans son rapport, le CS proposait 3 scénarii en en privilégiant un :

1. Un scénario linéaire, enlevant à chaque enveloppe des postes selon la même proportion.
2. Un scénario qui sur la base du scénario linéaire proposait des transferts de postes des régions au canton (Terre Nouvelle, EMS, info-com).
3. Un scénario qui, sur la base du 2^e, prenait encore des forces dans l'enveloppe des régions pour les mettre dans les offices et services.

De fait, ces derniers scénarii ont été perçus comme une centralisation des forces au canton, alors que le CS les comprenait comme une façon de favoriser la mutualisation des forces au niveau régional et d'offrir, depuis le canton, soutien et support pour dynamiser la créativité et aider au changement.

Dans son rapport, la Commission d'examen proposait quant à elle un 4^e scénario qui renforçait les postes paroissiaux, au détriment des offices et services et de l'administration.

Ecclésiologie

- Il est à relever que des ecclésiologies différentes, issues d'une compréhension différente du presbytéro synodal sous-tendait chacune de ces visions et ces scénarii.

Décision du Synode

Le Synode a vécu un large débat d'entrée en matière, pas loin de 5h de débats, dans un climat constructif, serein, respectueux, d'écoute réciproque.

Au final, il a décidé de ne pas entrer en matière, par 47 voix contre, 27 voix pour et 2 abstentions. Un résultat clair.

Interprétation du résultat

Ce résultat est sans doute à comprendre comme le fait que le Synode a entendu les craintes des paroisses. Il a souhaité œuvrer en vue d'une vision consensuelle pour l'avenir de l'Eglise, par la voie de la coopération et de la bienveillance, plutôt que de décider maintenant en « jouant » des scénarii les uns contre les autres.

Sylvie Arnaud – 11 mars 2018.